



ADLFI. Archéologie de la France - Informations

une revue Gallia
Pays de la Loire | 1994

Laval – Îlot Saint-Martin

Sauvetage urgent (1994)

Jean Brodeur



Édition électronique

URL : <http://journals.openedition.org/adlfi/39938>

ISSN : 2114-0502

Éditeur

Ministère de la Culture

Référence électronique

Jean Brodeur, « Laval – Îlot Saint-Martin » [notice archéologique], *ADLFI. Archéologie de la France - Informations* [En ligne], Pays de la Loire, mis en ligne le 01 décembre 2020, consulté le 22 décembre 2020. URL : <http://journals.openedition.org/adlfi/39938>

Ce document a été généré automatiquement le 22 décembre 2020.

© ministère de la Culture et de la Communication, CNRS

Laval – Îlot Saint-Martin

Sauvetage urgent (1994)

Jean Brodeur

- 1 La Ville de Laval a fait l'acquisition, il y a quelques années, d'une part importante d'un îlot d'habitat de forme triangulaire bordé par les rues actuelles Louis-Perrin, Franche-Comté et Saint-Martin. Le bâti existant fut alors détruit à l'exception d'une construction à pans de bois datable du ^{xv}^e s.
- 2 La proximité immédiate de l'église prieurale Saint-Martin, dont les premières mentions remontent aux années 1040-1050 et qui fut à l'origine de la création du faubourg du même nom, a introduit la nécessité d'une vérification archéologique avant la mise en constructibilité du terrain. Les démolitions suivies d'un nivellement effectué avant l'évaluation ont considérablement réduit le potentiel de la parcelle. Seules des caves anciennes remblayées récemment avaient été épargnées à l'extrémité sud du lot.
- 3 Dans ces conditions, les sondages n'ont fait que confirmer les données documentaires acquises sur le secteur, c'est-à-dire les problèmes dus à l'omniprésence de l'eau et le développement d'un bâti typique d'un faubourg. Le sous-sol est en effet très humide en contrebas du prieuré qui est installé sur une éminence rocheuse d'où surgissent d'innombrables filets d'eau. Une ordonnance du 18 décembre 1781 le rappelle en ces termes : « Le terrain sur lequel sont bâtis les deux principaux faubourgs de cette ville est marécageux et plein de sources à fleur de terres qui y entretiennent une humidité continue »¹. Rappelons que la charte de concession de terres par Guy I^{er} de Laval autorisant les religieux dépendant de Marmoutier à s'installer et à créer un bourg parle d'un « Stagnum Magnum ». On trouve ainsi sur le terrain d'importantes poches de vases, dont une de taille réduite contenait un pieu. Il peut s'agir d'un vestige des supports de construction couramment utilisés sur Laval pour palier à l'instabilité du sous-sol.
- 4 Le bâti occupait l'essentiel de l'espace ne laissant que de maigres cours en arrière des constructions. La consultation d'une liasse de documents aux archives départementales², contenant notamment un plan de 1786 des abords du prieuré, a également permis d'estomper les craintes de présence de sépultures en dépendant sur la parcelle touchée par les travaux.

Fig. 1 – À gauche, l'actuelle rue Bernard-Le-Pecq, ancienne rue de Bouchers, sur laquelle donne le bâtiment du xv^e s. conservé ; à droite, la façade nord de l'église pieurale Saint-Martin



NOTES

1. Archives départementales de Mayenne, B 951.
2. Archives départementales de Mayenne, 14 J 477.

INDEX

lieux <https://ark.frantiq.fr/ark:/26678/pcrtSEeAipsBLD>, <https://ark.frantiq.fr/ark:/26678/pcrteSpGJhXdyI>, <https://ark.frantiq.fr/ark:/26678/pcrtGOVwm6rgzU>, <https://ark.frantiq.fr/ark:/26678/pcrtrb1gxOGLX3>

chronologie <https://ark.frantiq.fr/ark:/26678/pcrtAQyKm9qosx>, <https://ark.frantiq.fr/ark:/26678/pcrtkWqzTusoxz>

nature <https://ark.frantiq.fr/ark:/26678/pcrtcJxzOpgs7T>

Année de l'opération : 1994

AUTEURS

JEAN BRODEUR

Afan